Bulletin-Info

Novembre-Décembre 2017 Volume 21, Numéro 6



Associations affiliées













Téléphone : 418 650-1877 Sans frais : 1 800 268-7318 Télécopieur : 418 650-3361 Courriel : info@apmlq.com Site Internet : apmlq.com Membres réguliers: **Alfred Couture Ltée** Membre # 1895 420, Principale St-Anselme (Québec)

GOR 2N0 418 885-4425

Membre APPBQ: Pompage de béton 7-Îles. inc.

Membre # 8019 2292, boul. Laure Sept-Îles (Québec) G4R 4K1 418 968-6085

NOUVEAUX MEMBRES

Robert Erwin Transport inc. Membre # 1896 3303, route 148 Luskville (Québec) JOX 2G0 819 455-2618

Membre associé: **Crédit-Bail Spar inc.** Membre # 1894 1855, chemin St-François Dorval (Québec) H9P 1K3 514 748-6787 Membre AEFQ: Puits Abitibi Membre # 9466 804, avenue du Lac Preissac (Québec) JOY 2E0 819 442-0319

QCC PiècesMembre # 1898
12501, 89e Avenue
Montréal (Québec)
H1C 1H8
450 438-8941

Suivi: Travaux sur l'avenir du déneigement

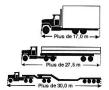


Lors de la publication du Bulletin-Info de cet été, nous vous mentionnions que le conseil d'administration de l'APMLQ avait rencontré le ministre des Transports afin de discuter des problématiques présentes dans l'industrie du déneigement et du déglaçage des routes. Le ministre s'était alors engagé à donner un mandat à la table tripartite en déneigement dont fait partie l'APMLQ. Une rencontre de cette table de travail

a eu lieu en octobre dernier et les participants du ministère et de l'industrie se sont entendus pour créer un sous-comité de travail qui tentera de trouver des solutions aux problématiques existantes. Les travaux de ce comité commenceront au début de l'année 2018. Des recommandations seront ensuite présentées à la table tripartite en déneigement qui aura la responsabilité de les mettre en œuvre. Nous vous tiendrons informés de tout développement. Voici une liste des principaux sujets que l'APMLQ abordera dans ce comité de travail :

- Manque de communication et de partenariat;
- Niveaux de services exigés inadéquats ou à réviser;
- Pénurie de main d'oeuvre et mangue de relève;
- Processus d'appel d'offres à repenser ou améliorer;
- Application des devis inégale dans la province;
- Désintéressement des entrepreneurs de ce secteur d'activité;
- Absence de valorisation des entreprises performantes.





Véhicules hors normes : Interdiction de circuler

Nous rappelons aux propriétaires de véhicules hors normes nécessitant des permis spéciaux de circulation de classe 1 à 7 que ces derniers ne peuvent pas circuler les dimanches, le 25 décembre et le 1er janvier.

Attestation de Revenu Québec

Vous pouvez maintenant donner accès uniquement aux services liés à la vérification obligatoire. Une nouvelle option a été ajoutée dans «Mon dossier» pour les entreprises afin de permettre aux responsables des services électroniques de donner aux utilisateurs uniquement accès aux services liés à la vérification obligatoire d'une attestation de Revenu Québec. Ainsi, il n'est plus nécessaire de donner tous les droits d'accès (procuration générale) aux utilisateurs qui doivent seulement effectuer la vérification obligatoire d'une attestation ou consulter des vérifications obligatoires d'une attestation.



Notez que les accès aux services liés à la vérification de l'attestation qui avaient été donnés antérieurement aux utilisateurs qui détenaient une procuration générale ont été annulés au moment de l'ajout de cette nouveauté. Seuls les accès des responsables des services électroniques ont été conservés. Si un responsable souhaite accorder à un utilisateur de nouveaux accès à ces services, il doit utiliser le service Gérer des comptes utilisateurs.

Rappel

Depuis le 1er mars 2016, l'attestation de Revenu Québec est requise pour la conclusion de certains contrats de construction et de certains contrats de services de placement ou de location de personnel. Pour connaître tous les détails, rendez-vous dans la section Attestation de Revenu Québec.

Source: Revenu Ouébec

Partenariat entre l'APMLO et Info-Excavation



L'APMLQ est fière de vous annoncer qu'un nouveau partenariat a vu le jour pour les membres de l'association. Info-Excavation est un organisme à but non lucrațif qui a pour mission la prévențion des dommages aux infrastructures souterraines pour la sécurité des travailleurs et du public. L'organisme offre, entre autre, de la des infrastructures souterraines formation sans frais et un service gratuit de traitement des



demandes de localisation. Il y a plus de 4.5 bris par jour au Québec et annuellement entre 30-40% de ces bris n'ont pas fait l'objet d'une demande de localisation chez Info-Excavation avant de creuser.

Un bris peut coûter très cher à votre entreprise, c'est pourquoi il est important de s'informer préalablement à vos travaux. Pour tout genre de travaux d'excavation, de la pose d'une clôture à la plantation d'un arbre, d'une fondațion à la construcțion d'une autoroute, il faut savoir ce qui se trouve sous

Au cours de l'année 2018, plus d'informations sur Info-Excavation ainsi que sur la prévention des dommages liés aux bris vous seront transmis. Info-Excavation sera également présent au congrès annuel de l'APMLQ les 20 et 21 avril 2018 afin de faire de la sensibilisation et faire connaître ses services.

Pour plus d'informations ou pour faire une demande de localisation, veuillez vous rendre sur info-exc.com.



Vous désirez exposer au congrès de l'APMLQ? Ne tardez pas!

Plus de 55% des espaces disponibles ont été réservés en quelques semaines seulement. N'attendez pas pour faire votre réservation! Nous vous rappelons que plus de 400 congressistes sont attendus au Centre des congrès de Québec les 20 et 21 avril 2018. Pour plus d'informations ou pour réserver votre kiosque, rendez-vous sur notre site web: www.apmlq.com ou par téléphone au 1 800 268-7318.

Rappel aux membres AEFQ



Un simple rappel pour vous indiquer qu'un groupe Facebook a été créé spécialement pour les membres réguliers AEFQ afin que vous puissiez acheter et vendre des équipements usagés entre vous. Vous pouvez trouver ce groupe en recherchant «Petites annonces AEFQ» dans la barre de recherche Facebook.



BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM

COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923 bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR

COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923 tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001 Montréal (Québec) H1Z 2K4

gaudreauassurances.com



Joyeuses fêtes à tous!

La permanence et les administrateurs de l'APMLQ, l'AEDAQ, l'AEFQ, l'APGQ, l'APPBO. l'ATEPCAO et du RLVO vous souhaitent une belle période des fêtes. Puisse l'année 2018 être à la hauteur de vos attentes et vous présenter de nouveaux défis à la hauteur de vos aspirations.



Congrès d'avril 2018

Dans le cadre du prochain congrès qui se déroulera sous le thème « Ensemble, misons sur notre avenir», l'emphase sera mis sur la gestion de la relève, les changements, la sécurité au travail ainsi que le service-client au sein de vos entreprises. La programmation complète sera dévoilée en janvier prochain.

Nous tiendrons notre évènement les 20 et 21 avril 2018 au Centre des congrès de Québec. Ce sera une première fois dans l'histoire de l'association que nous y tiendrons le congrès. Pour l'occasion, trois conférenciers parleront de sujets variés. M. Carol Allain, qui était présent lors de l'édition de 2014 au Château Frontenac, nous fera connaître sa conférence spécialement préparée pour les congressistes de l'association en lien avec la thématique du congrès.





M. Jonathan Plante nous fera connaître son parcours de vie, lui qui a été victime d'un accident de travail. Dans l'humour et la sincérité, celui-ci nous entretiendra sur les changements auxquels il a du faire face dans sa vie.

Finalement, Mme Mélissa Lemieux présentera sa conférence sous le thème des bonnes pratiques de service à vos clients. Restez à l'affut pour plus d'informations, l'invitation au congrès pour les membres réguliers sera envoyée en même temps que le Bulletin-Info du mois de janvier.



PROJET DE RÉGLEMENT SUR LES TRAVAUX BÉNÉVOLES DE CONSTRUCTION

Le gouvernement du Québec autorisera les travaux bénévoles de construction, selon certaines modalités, dans le secteur résidentiel et dans le secteur institutionnel et commercial.

Les personnes qui souhaitent, bénévolement, faire profiter leur

Afin d'assurer la sécurité des travailleurs bénévoles, il demeure important que les bénéficiaires cotisent aux assurances nécessaires (responsabilité civile, CNESST, etc.).



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LE SITE TRAVAIL.GOUV.QC.CA

